SÉNAT

Prix de thèse & Bourse de recherche du Sénat - 2018

1 prix de thèse et 1 bourse de recherche portant sur le bicamérisme ou l'institution sénatoriale, les collectivités locales, ou la vie politique et parlementaire.

Bourse de recherche :
Cette bourse vise à encourager la recherche doctorale sur le bicamérisme ou l'institution sénatoriale. Peuvent se porter candidats à l'obtention de la bourse les étudiants inscrits en doctorat depuis moins d'un an. Le versement de la bourse de 40.000 € s'effectue par moitié. La première moitié est versée dans le délai d'un mois après la décision attribuant la bourse. Le solde de la bourse sera versé après soutenance de la thèse, qui doit intervenir dans un délai de cinq ans à compter de la décision d'attribution de la bourse, sous peine d'annulation du versement du solde.

Plus d'informations en ligne

Prix de thèse du Sénat

Le Prix de thèse du Sénat a pour objectif de distinguer chaque année un ou plusieurs travaux de thèse rédigés en français et portant sur le bicamérisme, les collectivités locales, ou la vie politique et parlementaire. Seules sont admises à concourir les thèses soutenues entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017 et n'ayant pas déjà fait l'objet d'un accord en vue de leur publication.

Plus d'informations en ligne

31 janvier 2018